|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG ECHO — Unité B4: Politiques thématiques d’aide humanitaire et droit humanitaire international |
| Numéro de poste Sysper: | *302996* |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Joanna Darmanin/Barbara Dequinze  2 trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L'unité B4 est chargée d'assurer le développement, la diffusion et la mise en œuvre cohérente des politiques thématiques humanitaires, et de veiller à ce qu'elles se traduisent par une aide humanitaire de qualité.

Elle est notamment responsable du droit international humanitaire (DIH), de l'accès, de la protection humanitaire, du genre/âge (y compris la violence fondée sur le genre ainsi que la protection des enfants et les enfants dans les conflits armés), de l'intégration des personnes handicapées, de l'éducation dans les situations d'urgence, des déplacements forcés/migrations (réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, déplacements liés aux catastrophes et au climat), de l'assistance alimentaire, de la nutrition, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), des abris et des installations, ainsi que de la santé.

L'unité coordonne également l'élaboration des politiques relatives aux actions de préparation aux catastrophes naturelles dans les pays tiers financées par le budget de l'aide humanitaire. Elle est également responsable du développement et de la mise en œuvre des approches de la DG ECHO concernant l'impact du changement climatique sur les besoins humanitaires et la réduction de l'empreinte environnementale des opérations humanitaires financées par l'UE.

En outre, B4 est responsable des relations avec le CICR, l'OIM, le HCR, l'UNICEF et le PAM, ainsi que des partenariats stratégiques avec ces organisations. L'unité est également responsable de la gestion des relations d'ECHO avec l'OMS.

L'unité assure la coordination avec les services compétents de la Commission et le SEAE ainsi qu'avec les parties prenantes externes dans les domaines décrits ci-dessus.

L'unité est également le point de contact des experts thématiques sur le terrain pour les politiques relevant de sa compétence et est responsable de la gestion du contrat-cadre d'appui aux politiques et du programme de capacité de réponse renforcée.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Responsable de l’aide et de la coopération internationales — Bureau d’aide humanitaire afin de contribuer à l’élaboration de politiques humanitaires, en particulier en ce qui concerne l’eau, l’assainissement et l’hygiène (WASH) et les abris et les établissements sous l’égide d’un fonctionnaire de la Commission. Le titulaire du poste jouera un rôle délicat et intéressant dans le cadre de l’équipe chargée des politiques sectorielles d’aide humanitaire et sera chargé de contribuer au suivi et à la mise en œuvre des politiques existantes, mais aussi, le cas échéant, à l’élaboration de nouvelles approches.

Cela offre l’occasion de travailler dans un environnement multiculturel dynamique et stimulant et de contribuer à des tâches telles que l’élaboration de documents stratégiques sur les politiques humanitaires, la représentation lors de diverses réunions avec les principales parties prenantes et les organisations internationales actives dans le domaine de l’aide humanitaire, ainsi que lors de réunions institutionnelles telles que le groupe de travail COHAFA et la commission DEVE au Parlement européen.

Compte tenu du rôle central de l’aide humanitaire dans la dimension extérieure, il faudra également entretenir des contacts étroits avec les autres services de la Commission et les institutions européennes sur les différents défis politiques couverts par l’équipe.

Un ensemble complet de possibilités d’apprentissage et de formation sont disponibles et ciblées sur les besoins de l’emploi.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Un collègue dynamique, flexible et expérimenté capable de travailler de manière autonome et résiliente dans un environnement à forte pression et en mutation rapide. Nous recherchons un collègue motivé et bien organisé, doté d’un esprit d’équipe constructif, qui apportera son expertise et son enthousiasme au travail de l’unité.

Une personne dynamique ayant au moins 1 an d’expérience politique dans les secteurs clés de la santé, de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l’eau, de l’assainissement et de l’hygiène, des abris et des établissements dans un contexte humanitaire ou de développement. Une expérience professionnelle dans un cadre international serait un atout. Une expérience antérieure en matière de travail dans le domaine de l’aide humanitaire, en particulier dans le domaine de l’eau, de l’hygiène et de la santé (WASH) et des abris et des établissements, constituerait un atout majeur. Il/elle possède de solides compétences organisationnelles et sociales ainsi qu’un bon sens de l’initiative. Il/elle est un acteur en équipe, capable de travailler de manière autonome et de respecter des délais serrés et concurrents, de gérer différentes priorités et d’être flexible sous pression.

Il/elle devrait avoir une bonne connaissance des institutions de l’UE, des priorités et des questions politiques dans le domaine des relations extérieures, ainsi qu’une bonne compréhension des priorités et actions politiques dans le domaine de l’aide humanitaire et/ou de la protection civile.

Il/elle devra avoir une expérience de la coordination et du suivi des tâches, ainsi qu’une solide capacité à analyser et à présenter des questions complexes de manière structurée, tant oralement que par écrit. Ce poste requiert de la fiabilité, de la précision et de la flexibilité, ainsi que de bonnes capacités de négociation, de communication et d’organisation.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions que vous êtes appelé/e à exercer. Niveau attendu d’anglais C1, français B2. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé/e, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)